

MANUFACTURE DE MONTRES NATIONAL S.A.

Convocation

Conformément aux art. 11, 12 et 13 des statuts, Messieurs les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

le vendredi 29 juin 2007, à 11 h, dans les bureaux de la société, rue de la Paix 129, à La Chaux-de-Fonds,

avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
- 2. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2006.
- 3. Présentation du rapport de l'organe de révision.
- 4. Approbation de la gestion et des comptes, décharge au conseil d'administration.
- 5. Décision sur l'utilisation du disponible.
- 6. Nomination statutaire.
- 7. Divers.

Bilans, comptes d'exploitation et rapports du contrôleur seront à la disposition des actionnaires au siège social dès le 4 juin 2007.

Pour avoir droit de participer à l'assemblée générale, les actionnaires doivent opérer 3 jours au moins avant la réunion, soit dans une banque, le dépôt de leurs actions.

En échange de ce dépôt, ils recevront un récépissé nominatif et personnel qui leur servira de carte d'admission pour l'assemblée générale.

Le conseil d'administration